

ENTRE ETANGS

n°67

www.veauchette.fr

Décembre 2021

Bulletin de la mairie de Veauchette

**MEILLEURS
VOEUX 2022**

**&
L
O
I
R
E**



EDITO

Chers Veauchetaires,

L'année 2021 s'achève avec un sentiment partagé.

La COVID 19, hélas, est toujours présente. Elle perturbe notre quotidien et nous contraint à annuler la cérémonie des vœux, malgré la possibilité de se faire vacciner et ainsi d'échapper aux conséquences les plus graves de ce virus.

J'en profite pour saluer le travail des chercheurs du monde entier qui ont réussi à mettre au point ce vaccin dans des délais jamais vus jusqu'à ce jour. Je remercie l'ensemble du corps médical qui se dévoue sans compter depuis le début de cette pandémie.

Par contre, cette année a vu une relance économique sans précédent qui a permis de revenir à une situation de l'emploi d'avant la COVID 19.

En tant que collectivité, Veauchette a bénéficié de divers plans de relance pour faire avancer ses projets. Ainsi, nous avons obtenu une aide de 34 000€ pour changer les baies vitrées très vétustes du groupe scolaire.

Nous sommes également beaucoup aidés pour la réalisation du gros chantier d'enfouissement des réseaux secs rue du Vieux Bourg, chemin de la Villa et chemin de Malépine. Le coût prévisionnel de ces travaux est de 550 000€.

Sans ces aides notre commune n'aurait pas eu les moyens de réaliser ces investissements qui embelliront le cœur de notre village (ces travaux se feront en trois phases à partir de février).

Ceux de la ferme seront terminés dans les prochains mois et nous pourrons accueillir deux nouvelles familles avec enfants, notre école a besoin d'effectifs.

Au cours du second semestre, au lotissement les Vernes, nous débuterons la construction de deux petits immeubles de quatre appartements chacun semblables à ceux déjà existants .

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale est toujours aussi motivée pour investir et s'investir dans le but de faire avancer notre village et le rendre de plus en plus accueillant pour le bien-être de tous.

Merci aux associations qui ont su s'adapter malgré tout et ont repris leurs activités. Le bénévolat est capital pour le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble de l'équipe municipale une bonne année 2022 avec plein de projets, d'espoir et surtout une excellente santé.

Le Maire,

Jean-Paul Tissot

ETAT CIVIL



Naissances

Baltazar Dias	Swan	23 février
Chanut	Léonie	6 avril
Malherbe	Louis	13 avril
Rousseau	Agathe	24 avril
Chami	Julia	3 mai
Chomat	Louis	12 mai
Portier	Amaury	14 mai
Tramontana Carlone	Gianni	6 juin
Marchewka	Edouard	7 juillet
Sortino	Mario	9 août
Maksoud	Ambre	19 août
Difortin	Carlotta	6 septembre
Louat	Eva	11 septembre
Brenier	Adèle	11 octobre



Pacs

Audrey Coutenson & David Duplay	4 janvier
Justine Goncalves & Mickaël Convert	14 mai



Décès

Guy Bournat	20 février
Raymond Gourgaud	26 avril
Defabianis Alice	28 septembre
Dessagne Marguerite	13 novembre



Mariages

Bernadette Lesniewski & Dominique Mas 15 mai



Bois de chauffe

La municipalité met gratuitement à disposition du bois de chauffe issu de tailles, élagages et abattages divers sur le domaine communal. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie. Le débitage et le transport sont à la charge de chacun.

EN IMAGES



Fibois 42, interprofession de la filière bois de la Loire, en partenariat avec la municipalité et le SIEL, a organisé, une visite de l'ombrière photovoltaïque, une des premières de la Loire sur structure bois, témoin du savoir-faire et de la production locale (le bois provient du Haut-Foréz).

De nombreux élus, venus de la plaine et des Monts du Lyonnais ont été très intéressés par cette réalisation qui devrait être reprise dans d'autres villages.



ANNIVERSAIRES DE DETENTE ET LOISIRS

Détente et Loisirs réunit de nouveau ses adhérents depuis la mi-septembre. Chaque vendredi, ils sont une quarantaine à venir « taper le carton » ou simplement passer un bon moment entre amis, salle du stade.

Vendredi 19 novembre était un jour particulier, celui des anniversaires. Les membres de 90, 85, 80, 75 et 70 ans ont été mis sous le feu des projecteurs. Une fête annulée en 2020, aussi, ce vendredi, ils étaient 22 à souffler les bougies.

René Dupuy, veauchetaire qui fréquente le club depuis très longtemps, porte allègrement ses 90 ans.



Le 31 octobre, le comité des fêtes proposait sa nuit d'Halloween. Déguisements, citrouilles, marrons grillés et projection de films Disney à la salle des fêtes. Cette soirée aurait mérité de rencontrer un plus large public.

La commémoration du 11 novembre, réduite à sa plus simple expression en 2020 a de nouveau réuni cette année de nombreux Veauchetaires autour du monument aux morts.



Le 5 décembre, l'Auberge des Lys a organisé son traditionnel marché de Noël où une dizaine d'exposants proposait leurs créations. Une tombola a permis de faire un don à l'association « Les lucioles s'allument ».



UCF42 (Union Cycliste Forez 42) en assemblée générale à Veauchette

Samedi 27 novembre, les responsables de l'UCF 42 étaient accueillis par Jean-Paul Tissot, maire, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Veauchette, Veauche et Montrond les Bains sont les trois villes partenaires de l'UCF 42.

La reprise, depuis l'été 2021 a été saluée par 11 victoires et de nombreux podiums ou top 10. Pierre Fulchiron et Laurent Huygues ont été sacrés champions de France tandem handisport sur route et en contre la montre.

Le week-end des 2 et 3 avril 2022, l'UCF 42 et la municipalité organiseront des courses handisport. Elles ont été annulées en 2020 et 2021 et le plus grand souhait des bénévoles et sportifs est de voir revenir vélos, tandem et handbike sur les routes de la commune.



Moment très attendu et très animé par les enfants et affluence record à la cantine ce vendredi 17 décembre pour le repas de Noël. Comme un air de vacances.



Samedi 18 décembre, le CCAS distribuait le colis de Noël à nos aînés, et en particulier à nos nonagénaires : René Dupuy (10/04/30), doyen de la commune, Marius Dessagne (02/05/30) et Denise Thinet (31/12/30), notre doyenne.



Grosse activité au Sou des Ecoles. Après la remise des dictionnaires aux CE1 à la rentrée, l'association organisait sous les ombrières, son premier «vide ta chambre», vide-grenier pour les enfants et les parents. Enfin, le 10 décembre, avait lieu la livraison des sapins de Noël commandés quelques temps plus tôt. Après la vente de saumon,, il est encore temps de commander sa galette .

COLLECTE DES DECHETS

Calendriers de collecte des déchets 2022

A compter de 2022, afin de réduire la diffusion de papier, le calendrier de collecte des déchets de Loire Forez agglomération sera proposé uniquement en ligne sur www.loireforez.fr. Dès à présent, retrouvez les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, en renseignant directement votre adresse sur une carte accessible depuis la page « déchets » du site www.loireforez.fr.

Nous vous proposons une copie du calendrier et des tournées sur le village de Veauchette.

Calendrier de COLLECTE des déchets 2022



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D B	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J B
3 L	3 J A	3 J A	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J B	5 D
6 J A	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J B	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J A
10 L	10 J B	10 J B	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J A	12 D
13 J B	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J A	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J B
17 L	17 J A	17 J A	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J B	19 D
20 J A	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J B	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J A
24 L	24 J B	24 J B	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J A	26 D
27 J B	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J A	28 S	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J B
31 L		31 J A		31 M	

vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V	1 L	1 J A	1 S	1 M	1 J B
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J B	3 S
4 L	4 J A	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J B	6 D	6 M
7 J A	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J B	8 S	8 M	8 J A
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J A	10 S
11 L	11 J B	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J A	13 D	13 M
14 J B	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 J A	15 S	15 M	15 J B
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J B	17 S
18 L	18 J A	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J B	20 D	20 M
21 J A	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J B	22 S	22 M	22 J A
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J A	24 S
25 L	25 J B	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J A	27 D	27 M
28 J B	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J A	29 S	29 M	29 J B
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S

vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

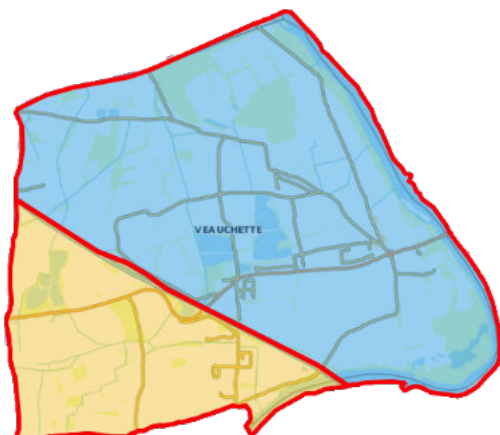
Consultez la page www.loireforez.fr/dechets pour connaître précisément vos jours de collecte.



NOTES :

.....

Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion. Plus d'infos sur www.loireforez.fr
 Pour toute question : contactez le service déchets
 ☎ N°Vert 1 800 831 624 ou dechets@loire-forez.fr



Zone bleue :

- Lundi matin semaine A : Tri sélectif
- Lundi matin semaine B : ordures ménagères

Zone jaune :

- Lundi matin semaine A : Tri sélectif
- Lundi matin semaines A & B : ordures ménagères

REALISATIONS & PROJETS



Enfouissement des réseaux secs au bourg

Un chantier important débute en février, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur le chemin de Malépine, la rue du Vieux Bourg et le chemin de la Villa (cf. Plan ci-contre). Pilotés par le SIEL, ces travaux devraient s'étendre sur toute l'année et verront la disparition des poteaux et des fils disgracieux le long de nos rues. Pour vous faire une idée du résultat, vous pouvez aller vous promener chemin des lièvres et rue de la Rive.

La ligne moyenne tension qui traverse les prés au centre du village sera également enfouie.

Mise en accessibilité de l'école

La mise aux normes handicap de l'école était prévue dans l'agenda AD'AP de la commune, ou agenda d'accessibilité programmée. Ce dispositif par lequel la commune s'engage sur un calendrier de mise en accessibilité de ses équipements et bâtiments, répond aux objectifs de la loi sur le handicap de 2005 qui impose la mise en accessibilité de tous les bâtiments recevant du public.

Pour l'école de Veauchette, les travaux ont porté sur les accès et la disposition des toilettes, la mise en place de marquages au sol et sur les vitres.

Depuis, les services de l'Etat ont validé la conformité de l'accessibilité de l'Eglise, de l'école, de la salle de la cure et des bâtiments du stade de foot. Il restera à réaliser la mise en accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie.

Remplacement des baies vitrées

Les baies vitrées à cadre bois, devenues obsolètes (fuites thermiques et mauvaise étanchéité) ont été remplacées par des baies vitrées aluminium triple vitrage avec un système d'aération mécanique amélioré.

Enfin, tous les éclairages de l'école et de la salle des fêtes ont été changés pour des modèles à LED plus économiques et écologiques.

ANTI-CONTE DE NOËL

il était une fois un beau sapin qui avait élu domicile sur le rond-point à l'entrée du village. De



belle taille, mais point trop grand, ce qui fut certainement la cause de son malheur, il se para de beaux atours rouges avec l'aide de bénévoles et d'élus enthousiastes et heureux de décorer un si beau sapin. Tout le week-end, il trôna fièrement, avec ses belles boules rouges et brillantes, bien visible de tous, lorsqu'on arrivait de Veauche. Hélas, lundi matin, le roi des forêts était enfui, kidnappé par des malfaisants, sans honte ni vergogne. Car il est bien sûr qu'il n'est pas parti tout seul, tellement il était bien sur son rond-point. Cette disparition laisse nos bénévoles et nos élus en colère et tristes de constater, encore une fois, que la bêtise et la

bassesse n'ont pas de limite même à Noël. Son petit frère, tout blanc et argent, continue de clignoter tout seul à l'autre bout du rond-point, moins visible et peut-être moins aguicheur. Nous avons tout de même eu le temps de prendre en photo notre sapin baladeur. Qui sait ? Peut-être a-t-il retrouvé notre figuier enfui au printemps !

MEMOIRE ET HISTOIRE

CIMETIERE, GROS TRAVAIL DE MISE A JOUR DU PLAN

Un cimetière est la mémoire d'un village, et au fil des allées, les souvenirs des aînés aujourd'hui disparus s'imposent. La vie et les personnalités de ceux qui ont écrit un jour une page locale reviennent en mémoire. Si elle est nostalgique, la visite d'un cimetière n'est pas forcément un moment triste.

Depuis plusieurs mois, la municipalité s'est penchée sur un dossier complexe, sans suivi réel depuis des décennies, l'actualisation des concessions de l'ancien cimetière :

plan avec des numéros de concessions «anarchiques», fichier adresses de descendants obsolète, concessions arrivées à terme, reprise de concessions abandonnées, homonymes de noms de famille, défunts sans descendants.... La liste est longue...



Le nouveau cimetière, beaucoup plus récent, a justifié d'un suivi plus méthodique .

L'achat d'une concession dite perpétuelle n'est plus autorisé par la loi. Seules les concessions pour 15 ans ou 30 ans sont proposées.

La municipalité a engagé une action de reprise des tombes ou caveaux abandonnés.

L'opération est très encadrée au niveau législatif et plusieurs années sont nécessaires avant une reprise en bonne et due forme. De petits panneaux ont été disposés sur les concessions concernées, invitant les éventuels visiteurs, descendants des personnes inhumées, à se faire connaître en mairie.

JUST DE ROSTAING, ILLUSTRE VEAUCHETAIRE TOMBE DANS L'OUBLI

Just de Rostaing, un nom qui dit «quelque chose» Jaux veauchetaires. La place du village a été baptisée « Place Just de Rostaing », le 23 septembre 1989, lors des festivités marquant le bicentenaire de la révolution.

Just de Rostaing, personnage pourtant illustre, est tombé peu à peu dans l'oubli. Né au château de Veauchette, le 24 novembre 1740, ainé d'une famille d'aristocrates, il était destiné à une carrière militaire. A l'âge de 15 ans, il devient page du roi Louis XV avant d'être nommé cornette au régiment de dragons de Caraman et d'embarquer pour les Antilles. Avec son régiment, il brillera pour ses actions héroïques



dans les batailles pour l'indépendance de l'Amérique.

Revenu dans son Forez natal, nommé Grand Bailli du Forez, il rédige en février 1789 une ordonnance en vue de la convocation des Etats Généraux. Rare député du tiers-état d'origine noble, la signature de Just de Rostaing figure en bas du fameux serment du jeu de paume.

Des temps plus calmes le ramènent à Veauchette. Il assurera la gestion de ses nombreux domaines dans le Forez, deviendra maire de Veauchette, puis premier président du Conseil Général de la Loire en 1814. Il s'investira notamment dans le projet d'irrigation de la plaine du Forez.

Just de Rostaing est décédé dans son château natal, le 15 août 1826 à l'âge de 86 ans. Selon Guy Blanchard et Christian Chassagne, historiens locaux, Just de Rostaing, « le marquis révolutionnaire » est probablement enterré à Veauchette dans le carré réservé au château.

Le baron Gabriel de Jerphanion, qui fût lui aussi maire de Veauchette, y a été inhumé en 1943. Plusieurs de ses enfants y reposent également.

INFOS LOCALES



La Rainette verte - Collectif ouvert à toutes et tous pour agir ensemble à Veauchette



La Rainette Verte
de Veauchette

En 2018, après la projection du film "Qu'est-ce qu'on attend" sur la mobilisation d'un petit village alsacien, avec "21 actions", quelques Veauchetaires ont formé un collectif.

Un collectif, pas une association ?

Souple et adaptée à notre petite échelle, son fonctionnement est horizontal et indépendant, sans hiérarchie, sans subvention. Pour agir selon nos envies et possibilités ; pas d'obligation autre que la bonne volonté et le suivi des échanges du groupe.

Quelles sont vos réalisations ?

Construction d'une "CAS' à LIVRES" et aménagement d'une "CAS' à DONS" pour concrétiser un certain nombre d'idées de l'éco-citoyenneté : le ré-usage et la "récup", une manière de donner une 2ème vie aux objets. Le financement, modique, a été assuré par les membres du collectif. Le Conseil Municipal a mis à disposition le local et soutient nos actions.

Quel bilan pour la CAS' à DONS ?

- En une quinzaine de jours, au moins une centaine d'objets ont été échangés. Nous avons de bons retours : les gens sont heureux de participer à cette initiative et ils la jugent utile.

À part ces réalisations, qu'avez-vous fait ?

- Intervention à la journée organisée par Loire Forez pour la semaine de la réduction des déchets : présentation de la CAS' à DONS et animation autour du jeu "Inventons nos vies bas carbone" que nous présenterons bientôt à Veauchette.

- Participation aux séances de ciné-débat du collectif montbrisonnais "Basta", et au cinéma Family de St Just. (avec covoiturage au départ de Veauchette)

Quels sont vos projets ? Pour 2022, nous avons le projet de créer un groupe d'étude « **solutions transition** », avec comme premier thème : "**Remplacer sa chaudière fioul ou gaz**".

Participer aux réunions de La Rainette : les 1ers jeudis du mois à 20h30 - local au-dessus de la salle des fêtes.

Joindre le collectif ou recevoir la lettre mél : contact@larainetteverte.fr ou SMS/Signal au 06 72 70 54 17



Portes ouvertes au Fournil du Chazet

Belle réussite et public nombreux pour les Portes ouvertes du 3 et 4 décembre 2021, inaugurant aussi une nouvelle enseigne à Veauchette : « Le Fournil du Chazet ».

Nouvellement équipé d'un laboratoire de fabrication et d'un point de vente flambant neuf, Florent Torres vous propose : foies gras, magrets de canard, truites et saumons fumés, terrines de rougets... cuisinés, fumés, préparés et présentés de main de maître.

Les personnes présentes ont pu se régaler en dégustant les produits maison, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les galettes des Rois sont déjà prêtes à la commande !

À partir de Janvier 2022, Florent vous proposera chaque semaine des plats familiaux en vente à emporter (Cassoulet, Blanquette, Bourguignon...).

Contact :

Le Fournil du Chazet : 1066 chemin de l'étang Chazet, 42340 Veauchette
Tel : 06 74 80 47 00

Vous le retrouverez aussi sur sa page facebook: le Fournil du Chazet



INFORMATION PLUI

Projet de plan local d'urbanisme intercommunal : ouverture de l'enquête publique

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), coconstruit par Loire Forez agglomération et 45 communes du territoire, a été validé en conseil communautaire le 26 janvier 2021. Le dossier a ensuite fait l'objet d'une consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, syndicat du schéma de cohérence territoriale (SCoT), la chambre d'agriculture, la CDPENAF, la chambre des métiers et de l'artisanat, la CCI, les gestionnaires de réseaux, l'ARS, le SDIS...) et des communes concernées. Celles-ci ont émis un avis sur le projet et fait part de leurs dernières remarques. Une nouvelle délibération du Conseil communautaire a eu lieu le 23 novembre venant ainsi clôturer cette phase. La consultation du public va pouvoir débiter avec l'ouverture de l'enquête publique qui se déroulera du 3 janvier 2022 à 9h au 10 février à 12h. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du dossier et vous exprimer sur le projet de PLUi.

Le dossier sera ensuite finalisé au regard de l'ensemble des contributions des personnes publiques associées, des communes et des conclusions de la commission d'enquête publique. Après l'analyse croisée de ces éléments, le PLUi pourra être approuvé en Conseil communautaire.

Où consulter les documents du PLUi ?

Les pièces du PLUi seront consultables :

- en version numérique sur le site registre numérique, via le lien <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez> et dans les 45 communes concernées ;
- En version papier complète au siège de Loire Forez agglomération et dans les mairies de : Bard, Boisset-lès-Montrond, Chalmazel-Jeansagnière, Champdieu, Lézigneux, Saint-Just Saint-Rambert et Sury-le-Comtal ;
- En version papier partielle dans les 38 autres communes : extraits des documents spécifiques à la commune au format papier (plans de zonage de la commune, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation, projet d'aménagement et de développement durable).

Comment s'exprimer ?

- Sur le registre numérique disponible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>
- Sur les registres papiers prévus à cet effet, disponibles dans les 46 lieux d'enquête (mairies des 45 communes concernées et au siège de Loire Forez agglomération)
- Par courrier adressé à l'attention de madame la Présidente de la commission d'enquête publique, en indiquant dans l'objet « enquête publique pour le PLUi », au siège de Loire Forez agglomération : Madame Joyce CHETOT, 17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 MONTBRISON Cedex.
- Par mail à l'adresse plui-loire-forez@mail.registre-numerique.fr à l'attention de la commission d'enquête publique en précisant en objet : « enquête publique relative au dossier de plan local d'urbanisme intercommunal »
- Lors d'une des 53 permanences des commissaires enquêteurs prévues sur l'ensemble des 45 communes concernées par le PLUi.

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'accueil du public par les commissaires enquêteurs se fera uniquement sur rendez-vous, pris au plus tard 48 heures à l'avance. Ces rendez-vous d'une **durée maximale de 20 minutes**, doivent être pris :

- En ligne , via le lien : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>
- Ou, à partir du 3 janvier, par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h au 04.26.24.70.01

Pour plus d'informations sur les modalités relatives à cette enquête publique, vous pouvez consulter le site internet dédié au PLUi, www.pluiloireforez.fr, ou vous adresser à votre mairie ou à Loire Forez agglomération à l'adresse suivante : planification@loireforez.fr

ZOOM SUR...



Le Domaine de Veauchette en Forez ... à l'heure d'hiver

Durant cette période compliquée liée à la crise sanitaire (annulations et reports de séjours...), afin de maintenir son activité, le Domaine a sensiblement modifié son fonctionnement avec la mise en place de séjours plus longue durée (fin de construction d'habitation, hébergement provisoire suite à sinistre, convalescence...) et en augmentant fortement les séjours d'hébergement de professionnels en mission. Cette formule a déjà dépanné de nombreux Veauchetaires.

Les séjours prendront fin au cours de l'année à venir, et le Domaine rétablira progressivement son activité touristique et festive habituelle. Plusieurs événements familiaux ont déjà repris cet automne (Anniversaires, mariages, cousinades...).

La salle et les gîtes sont pleins pour les festivités de Noël et Nouvel An. De nombreuses réservations pour le printemps présagent un bon début d'année 2022.

Quelques dates sont encore disponibles pour l'hiver et le début de printemps !



MOSAÏQUE : « LA MATRUE », nouvelle comédie musicale en préparation

Mosaïque a repris les répétitions en septembre après la longue période d'arrêt forcé.

En terme d'effectifs, la troupe n'a pas trop souffert de la crise sanitaire, quelques départs de choristes enregistrés mais une bonne dizaine de nouveaux membres au sein des pupitres.

La 8^e comédie musicale est en préparation : « La Matrue », avec en sous-titre, « Il fallait qu'elle revienne ». Chaque mardi soir à la salle des fêtes, cinquante choristes répètent avec Christophe Roche, chef de chœur.

On l'aura compris, c'est l'histoire d'une saga familiale ancrée à Saint-Etienne. La ville, ses lieux et monuments emblématiques, sa vie, son passé, son gaga, se dessinent autour de personnages hauts en couleurs. C'est toute la région stéphanoise avec son patrimoine et ses richesses, ses valeurs humaines, qui sera mis à l'honneur.

Depuis quelques années, Mosaïque est classée « association d'intérêt général », puisque les bénéfices des spectacles sont toujours reversés à des associations locales qui oeuvrent dans le domaine de la maladie, du handicap, et de l'action sociale (recherche médicale, humanitaire, etc).

Dans ce cas, un don versé à Mosaïque est déductible des impôts. Un reçu fiscal est délivré.

Toute la troupe a hâte de remonter sur scène. Ce devrait être fin 2022-début 2023 si la crise sanitaire permet le bon déroulement des répétitions. Cela fera alors pratiquement quatre ans que les spectacles de Mosaïque se sont arrêtés.

AGENDA

Vendredi 4 mars

Le Sou des Ecoles organise son carnaval

Samedi 5 mars

Opération « J'aime la Loire propre » organisée par les fédérations de chasse et de pêche

Dimanche 6 mars

Repas des aînés proposé par le CCAS

Samedi & dimanche 2-3 avril

Course cycliste handisports avec l'UCF 42

Samedi 9 avril

Festival Rock'n'patates

Dimanche 10 & 24 avril

Elections présidentielles

Espace Annonceurs

TAXI



**TRANSPORT MÉDICAUX ASSIS - AGRÉE CPAM
GARES - AÉROPORTS - COLIS - PLIS URGENT**

**Tel : 06.16.97.44.43
42340 VEAUCHETTE**